

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le 17/10/2025
ID : 005-210500062-20251015-D2025_10_04-BF



EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 OCTOBRE 2025

Délibération n° 2025-10-04

Objet de la Délibération :

Décision modificative n° 3

Budget principal de la
commune

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

5 absents et représentés : Sandra BONNET qui donne procuration à Carine QUILICI, Marie-Noëlle DISDIER qui donne procuration à Carole ROBERT, Christine LAZARINI qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD, Rémi ROUX qui donne procuration à Maxime RANCON, Serge THIVOLLE qui donne procuration à Sandrine REYMOND

1 absent non représenté : Florent LONGIS

9 présents : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Éric RIPPET, Carole ROBERT

Soit 14 votants

Date de convocation :
8 OCTOBRE 2025

Secrétaire de séance : Maxime RANCON

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative pour réajuster les prévisions budgétaires concernant la régularisation d'écritures antérieures et pour modifier des opérations suite à l'obtention de subventions.

Monsieur le Maire propose de prendre la décision modificative suivante :

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025



ID : 005-210500062-20251015-D2025_10_04-BF

	DEPENSES				RECETTES			
	n° opération	article	objet	montant	n° opération	article	objet	montant
INVT	163	2184	Matériel de bureau et mobilier	909,00 €				
		2188	Autres immobilisation corporelles	850,00 €				
	185	231	immobilisations corporelles en cours	-59 050,00 €				
		21538	Autres réseaux	2 940,00 €				
		212	Agencements et aménagements de terrains	3 466,00 €				
	194	2131	Bâtiments communaux	6 450,00 €	194	1323	subvention département	5 000,00 €
	189	2157	Autre matériel technique	4 200,00 €				
	345	2131	Bâtiments communaux	42 048,00 €				
	355	203	Etudes	31 086,00 €				
	354				354	1321	Subvention État	11 770,00 €
						1323	subvention département	11 129,00 €
	346	2132	Immeuble de rapport	-5 000,00 €				
		4581316	Dépenses sous mandat	0,01 €		2184		0,01 €
			TOTAL DEPENSES D'INVEST	27 899,01 €			TOTAL RECETTES D'INVEST	27 899,01 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à 11 voix pour (Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE par procuration à Sandrine REYMOND, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Sandra BONNET par procuration à Carine QUILICI, Marie-Noëlle DISDIER par procuration à Carole ROBERT, Christine LAZARINI par procuration à Dominique BARNÉOUD, Carole ROBERT, Rémi ROUX par procuration à Maxime RANCON), 1 contre (Maxime RANCON) et 2 abstentions (Éric RIPPET et Alice PRUD'HOMME), pour le motif de « désaccord sur certaines lignes de cette décision modificative » :

- Décident d'adopter la DM n° 3 du budget principal de la commune comme énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 15 OCTOBRE 2025.

Le Maire,
Alain SANCHEZ